

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE SAINT BONNET LE CHATEAU

Séance du 7 novembre 2016

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 31

Nombre de membres présents : 27

Date de la convocation : 2/11/2016

Objet de la délibération : Demande de subvention du collègue Emile Falabrègue

L'an deux mille seize et le sept novembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Saint Bonnet-le-Château, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil communautaire, sous la présidence de Monsieur Iwan MAYET.

Présents : Iwan Mayet, Annie Grégoire, Michel Romeyer, Serge Vray, Colette Ferrand, Jean Philippe Montagne, Serge Granjon, Alain Marquet, Alain Limousin, Cédric Bonhomme, Jean Claude Civard, Jean Pierre Dubost, Robert Decourtye, Yves Favier, Jacques Blanchard, Roger Violante, Marie George Bouhe, Philippe Romier, Nicole Girodon, Pierre Thiollière, Evelyne Chouvier, Pierre Berlier, Bernard Bonnet, Gilbert Soulier, Annie Mallard, Josette Folleat, Gabriel Aubert.

Excusé ayant donné procuration

Sébastien Teyssier excusé a donné procuration à Annie Grégoire

Marie Meley excusée a donné procuration à Michel Romeyer

Jean Marc Sardat excusé a donné procuration à Jacques Blanchard

Hervé Béal excusé a donné procuration à Josette Folleat

Excusés ou absents :

Jean Luc Pourtier, Christian Barjon, Bernadette El Asri, Jean Louis Jayol, Bernard Fournier, Anne Marie Kmiecik

Secrétaire de séance : Serge Vray

Pour	Contre	Abstentions
31	0	0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016

M. le Président présente les deux demandes de subvention déposées par le collège Emile Falabrègue de St Bonnet le Château auprès de notre groupement de communes :

- 1000 € pour participer au frais d'entrée, de prestation MNS (maître-nageur sauveteur) et de transport de leur activité piscine pour l'année scolaire 2016/17 ;
- 600 € de « transport culture » au titre de la subvention annuelle aux écoles et aux collèges du Pays de St Bonnet le Château, en vue d'organiser des sorties culturelles sur les sites de notre territoire (cf. délibération du 10/09/2015). Il s'agit ici des transports 2015/16 effectués au musée d'histoire du 20^{ème} siècle à Estivareilles.

Il demande à l'organe délibérant de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

Approuve le versement, au bénéfice du collège Emile Falabrègue de St Bonnet le Château, d'une subvention de :

- 1000 € pour ses sorties « piscine » 2016/17 ;
- 600 € de « transport culture » sur les sites patrimoniaux du territoire, pour l'année scolaire 2015/2016.

Copie conforme.

Ont signé au registre tous les membres présents.

A St-Bonnet-le-Château,
Le 7 novembre 2016,

Le Président



Iwan MAYET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200846-20161107-2016122-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/11/2016